

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1891-1892.

Projets de Loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

(Voir les n^{os} 91, III à XI, 108, I, II, 112, I, II, III, 126, 127, I, II, 129, IV à VII, 141, I, II, III, 142 et 147, session de 1891-1892, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

I.

Vu la demande du sieur GUSTAVE-RODOLPHE BLEICKERTZ, professeur à l'Athénée royal, à Louvain, né à Breyell (Prusse), le 4 mai 1843, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire ;

Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 3 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La naturalisation ordinaire est accordée au sieur GUSTAVE-RODOLPHE BLEICKERTZ.

La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :

II.

ALEXANDRE-MICHEL-CAMILLE-ÉDOUARD BRASSEL, sergent, détaché comme élève à l'École militaire, à Bruxelles, né à Folschette (Grand-Duché de Luxembourg), le 19 juillet 1869.

(2)

III.

MATHIEU COMMISSARIS, instituteur libre, à Anvers, né à Dinteloord en Prinseland (Pays-Bas), le 17 mai 1855.

IV.

FURQUIM D'ALMEIDA, avocat, à Gand, né à Rio-de-Janeiro, le 30 décembre 1860.

V.

FRANÇOIS DE JONG, curé à Gilly (Hainaut), né à Gilze en Rijen (Pays-Bas), le 28 juin 1855.

VI.

LOUIS-ANTOINE DU BOIS, sous-instituteur, à Nieukerken (Flandre orientale), né à Hontenisse (Pays-Bas), le 11 septembre 1870.

VII.

VICTOR-PHILIPPE ETIENNE, cocher, à Howardries (Hainaut), né à Benestroff (France), le 8 août 1869.

VIII.

JULES-ALPHONSE GELLÉ, architecte, à Bruxelles, né à Soissons (France), le 30 mai 1864.

IX.

PIERRE-LAMBERT HENNEN, ouvrier au chemin de fer de l'État, à Clermont (Liège), né à Eynatten (Prusse), le 5 février 1863.

X.

EMMANUEL HUISMAN, chirurgien-dentiste, à Bruges, né à Bergen-op-Zoom (Pays-Bas), le 30 août 1861.

XI.

ALOYS-MARIE-JOSEPH-HUBERT-MARTIN KITTEL, professeur à l'Institut agricole, à Waremme (Liège), né à Hergenrath (Prusse), le 29 mars 1864.

(3)

XII.

JEAN-GEORGES KLEIN, commis agréé à l'enregistrement, à Saint-Josseten-Noode (Brabant), né à Paris, le 18 novembre 1867.

XIII.

JEAN-ÉDOUARD LAPORTE, commerçant, à Muno (Luxembourg), né à Muno (Luxembourg), le 1^{er} septembre 1866.

XIV.

PIERRE-CHARLES-LAURENT LE BERRURIER, sous-percepteur des postes, à Woluwe-Saint-Lambert (Brabant), né à Hontenisse (Pays-Bas), le 10 août 1868.

XV.

ABRAM-ALEXIS LEWIN, docteur en médecine, à Bruxelles, né à Odessa (Russie), le 17 septembre 1857.

XVI.

ALBERT-CHARLES MILLS, médecin, à Bruxelles, né à Bruxelles, le 29 novembre 1867.

XVII.

CHARLES PFANNENSTIEL, soldat au 6^e régiment de ligne, à Anvers, né à Seraing (Liège), le 3 mai 1868.

XVIII.

JEAN SCHWINDT, maître d'études à l'Athénée royal, à Malines, né à Septfontaines (Grand-Duché de Luxembourg), le 27 septembre 1863.

XIX.

JOSEPH THALER, contre-maître, à Anvers, né à Weingarten (Wurtemberg), le 24 janvier 1857.

(4)

XX.

SÉBASTIEN-LOUIS VAN OSTA, candidat garde-barrière à l'administration des chemins de fer de l'État, à Esschen (Anvers), né à Roosendaal-en-Nispen (Pays-Bas), le 13 février 1869.

XXI.

JEAN-FRANÇOIS VAN WETTEN, prêtre à Grimberghen (Brabant), né à Veldhoven en Meerveldhoven (Pays-Bas), le 15 novembre 1863.

Bruxelles, le 14 mai 1892.

Les Secrétaires,
ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.